



Liestal, 26 septembre 2013

Communiqué aux médias

Projet d'agglomération de Bâle : sollicitations à la Confédération et lancement de la troisième génération

L'agglomération de Bâle attend que la Confédération modifie son projet d'arrêté son message sur l'utilisation des crédits du fonds d'infrastructure. Elle réclame une plus haute priorité et un cofinancement rapide pour un certain nombre de projets importants de transports publics dans la région bâloise. La Confédération doit reconnaître qu'il faut agir pour améliorer le réseau RER. C'est dans ce sens que s'exprimeront d'un commun accord les instances de pilotage politique du projet d'agglomération dans le cadre de la procédure de consultation.

À l'occasion de la 5^e réunion participative du projet d'agglomération de Bâle, quelque 140 personnes représentant le monde politique, administratif et associatif se sont réunies le 26 septembre 2013 à Muttenz. Les participants allemands, français et suisses ont lancé une nouvelle étape du projet d'agglomération de Bâle. La réunion a marqué le début d'une série de six événements à caractère participatif, au cours desquels sera développée la 3^e génération du projet d'agglomération qui devra être remise à la Confédération en été 2016. La Conseillère d'État Sabine Pegoraro, présidente du projet d'agglomération de Bâle, estime que l'intérêt suscité par la manifestation et le vif débat qui a eu lieu sont des signaux positifs pour le processus qui est désormais lancé.

L'agglomération formule conjointement ses exigences à la Confédération

L'organe de pilotage politique du projet d'agglomération a formulé les grandes lignes de l'avis qu'il émettra dans le cadre de la procédure de consultation du Conseil fédéral. Il exige que les priorités soient modifiées pour ce qui concerne l'utilisation des crédits du fonds d'infrastructure. L'agglomération de Bâle demande en particulier que les projets dont la priorité avait été revue à la baisse par la Confédération, tels que le prolongement de la ligne 3 du tram vers Saint-Louis et les deux étapes de l'extension du réseau du tram jusqu'à Salina Raurica, soient reclassés en catégorie A et cofinancés dans les années à venir. S'agissant des grands projets ferroviaires (le « Herzstück » du RER et le tronçon du Hochrhein), la Confédération doit reconnaître qu'il est incontestablement urgent d'agir et qu'il y a un retard à rattraper. Les six territoires réunis dans le projet d'agglomération de Bâle exigent par ailleurs dans leur prise de position commune que la Confédération tienne compte de la situation complexe dans la région et apprécie à sa juste valeur le fait spécifique que quatre cantons et trois pays s'engagent dans ce projet.

Au mois de juin 2012, une délégation trinationale de l'agglomération de Bâle avait remis le projet de 2^e génération à la Confédération. L'élément central du projet est sa vision de l'avenir à l'horizon 2030. Celle-ci avait fait l'objet d'une concertation dans tous les territoires de l'agglomération et constitue désormais la base stratégique de l'urbanisation et du développement des infrastructures de transport. Le fait que les acteurs représentant les trois pays participants, la Suisse, l'Allemagne et la France, aient parlé d'une seule voix pour défendre une agglomération bâloise trinationale tournée vers l'avenir a déclenché une forte dynamique et a considérablement renforcé la coopération transfrontalière.

Lancement de la 3^e génération qui vise en priorité la mise en œuvre de la vision d'avenir

Lors de la 5^e réunion participative du 26 septembre 2013 à la « Mittenza » à Muttenz, les 140 participants ont entamé les travaux de la troisième génération du projet d'agglomération. Dans les mois à venir, le défi à relever consiste avant tout à maintenir le dynamisme de la mise en œuvre de la vision d'avenir. Dès le mois de mars dernier, l'instance de pilotage politique du projet d'agglomération de Bâle avait mis sur les rails différents grands projets dans le domaine des transports pour combler les lacunes existantes du projet et continuer à augmenter sa qualité.

Lors de la réunion du 26 septembre, l'intérêt était orienté avant tout vers la mise en œuvre de la vision d'avenir dans les communes et chez les autres acteurs importants. Un développement urbain reposant sur un concept d'aménagement des transports durable requiert l'adhésion des responsables aux différents niveaux. Les réunions participatives visent à associer ces acteurs locaux et régionaux le plus étroitement possible aux travaux du projet. S'agissant de la 3^e génération, il conviendra en particulier que les villes et communes situées dans les corridors concernés soient intégrées à un débat sur la base des objectifs contenus dans la vision d'avenir. Ce débat devra permettre de dégager des idées et des projets concrets.

Dès le début, le projet d'agglomération misait sur le concept de la participation. Les réunions participatives organisées dans les trois pays en témoignent. Au moment de la mise en œuvre de la vision d'avenir dans les différentes parties de l'agglomération, cette recherche de solutions communes devient encore plus importante. Dans cet esprit, les travaux menés aux ateliers de la 5^e réunion participative ont donné le feu vert à ce processus. Ainsi, la participation n'est pas seulement un outil central du processus – mais avant tout une condition préalable à ce que la trinationnalité dans l'agglomération de Bâle reste vivante et tournée vers l'avenir.

AGGLO PROGRAMM BASEL



À partir de maintenant, toutes les informations importantes sur le projet d'agglomération de Bâle peuvent être consultées ou téléchargées sur le site du projet www.agglobasel.org.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Patrick Leypoldt, administration du projet d'agglomération de Bâle, téléphone +41 61 552 53 19.